

Commune d'ESCALES

P.L.U. arrêté le 01/08/2016
P.L.U. approuvé le

PLAN LOCAL D'URBANISME

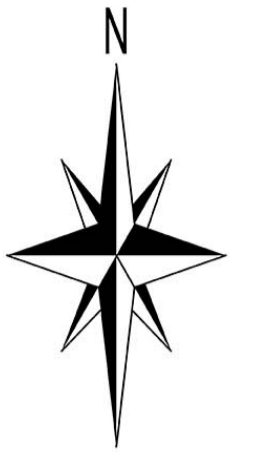
REGLEMENT

REGLEMENT GRAPHIQUE

Echelle 1/5000

PLU élaboré sous le régime du code de l'urbanisme dans sa rédaction en vigueur avant le 1er janvier 2016

Karl PETERSEN - Urbaniste - 8 rue Garibaldi - 31500 TOULOUSE



[UA] Zone
[UAa] Secteur

Emplacement réservé pour ouvrage public, voie publique installation d'intérêt général ou espace vert.

Numéro d'opération

Espace boisé classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.130-1

Changement de destination admis

Eléments du paysage à protéger (Art L.123-1-5, III, 2°)
Bâtiment

Mur

Plantation arbusive

Zone inondable

Constructions nouvelles - Localisation indicative

Liste des emplacements réservés

N°	Destination	Bénéficiaire
1	Elargissement de la rue du chêne (largeur = 2 m)	Commune
2	Voie à créer entre la rue Charles Trénet et la rue du chêne (largeur = 8 m)	Commune
3	Voie à créer entre le lotissement Le Bosquet et la rue de la Tour (largeur= 8 m)	Commune
4	Elargissement de la rue de la Tour	Commune

